

Cabinet  
du  
Vice-Recteur

Paris, le 22 Mars 1916  
deuxième lettre de ce jour



Cher et bon vaillant ami,  
Ayant laide nouvelle de voir, depuis votre  
départ pour Nîmes, rien ayant par vos  
lettres au 1<sup>er</sup> janvier, je venais à en être  
sans rien en savoir.

On a mis tout dans ma lettre à la  
porte.

Le courrier de 11 heures n'a apporté  
votre lettre recommandée, n° 90.

Elle me dit que vous ne repreniez pas  
le dessin, comme je l'avais pensé, et que  
vous étiez toujours hanté par l'idée de  
mort. Je venais à conjurer, faite effort  
pour vous remonter et pour triompher  
de la déception.

Il est si souvent de mort et d'influence  
hystérique; comme celui qui me dit. Qui  
vous dit et que vous êtes si justement, il

vous le meilleur, j'en suis sûr, le vigneron,  
le calme et le vinage; les vertus furent les  
riches; qu'elle vous inspirent.

- Ceci dit, 2<sup>e</sup> Le que vous souhaitez veuliez  
c'est de produire, soyez assuré que la volonté  
d'un bon homme l'exprime, sachant, mi-  
risant, scrupuleusement respecté.

J'apprends sur votre idée de désigner  
à l'église votre œuvre comme une  
encartonne l'écriture. L'homme n'est  
pas bon, sûr et divin.

Qu'il est par vous de par vous l'œuvre  
le désignation peut être faite.

Je suis surpris de ce que vous me dites  
peut-être. Je croyais qu'il y avait été  
attaché. Je lui avait dit votre œuvre.  
Donc de lui avoir donné votre œuvre  
me se l'œuvre. Je croyais qu'il était allé  
par vous.

Devant une telle difficulté, si vous n'avez  
que vous ne lui avez pas la charge de  
l'homme s'est au nombre de ceux qui  
auraient à l'œuvre sa dernière volonté.  
vous pouvez le remplacer par l'œuvre  
mon. Dans le cas, essayez mi-mesure

Lapin ami hôte:

Inscription: my Disposition 4611  
testamentaire

Rue sur Fair 6 1916.

Dans mes anciens testamentaires, je  
remplace M. Joseph Redier par M.  
Theodore Morin, domestique par M. Tain, 50  
avenue de Valenciennes, et je prie d'accepter  
cette change et faire de son amitié paternelle  
leur M. Raoul Durignoux.

—  
Si un jour: de quel remplace M. R. Durignoux,  
un bonjour remplacer Redier par Laurent,  
quel lui en me sur et d'ailleurs. Dans ce cas,  
le lapin devrait être ainsi rédigé:

Inscription: my Disposition  
testamentaire. Rue sur Fair 6 1916.

12 Dans mes anciens testamentaires je remplace  
M. Raoul Durignoux de M. par son cousin,  
M. Theodore Morin, domestique par M. Tain, 50 av. de  
Valenciennes, et je prie d'accepter cette change et  
faire de son amitié paternelle leur Raoul  
Durignoux.

20 M. Joseph Redier, par M. Laurent, Guesd. 100 bis  
et je prie d'accepter cette change et faire de son amitié  
paternelle leur M. Durignoux.  
Le jardin appartenant à M. Durignoux.

Tout en finir avec toutes questions, surtout,  
la note chère:

Dans votre dernière lettre, sur la note  
de l'écrit. "Puis, l'acte de décès, plus  
de l'écrit."

J'ai, dans l'hypothèse à votre note se  
produisant: J'ai, sur la note de l'écrit  
de l'écrit. J'ai, toujours l'écrit que  
votre père avait une sépulture au Père Lachaise,  
et que votre place était vis-à-vis dans cette  
sépulture.

Avec grande bonté, sur les respects  
et tout mon affection.

L. Lachaise